

2010_B001

OBJET : Relations internationales.- Attribution d'une subvention exceptionnelle de la Communauté du Pays d'Aix à la Fondation de France en solidarité avec les victimes du séisme d'Haïti

Le 4 février 2010, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Aixagone de Saint-Cannat, sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 28 janvier 2010, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Gérard BRAMOULLÉ, vice-président, Aix-en-Provence - Guy ALBERT, vice-président, Jouques - Guy BARRET, vice-président, Coudoux - Jean BONFILLON, vice-président, Fuveau - Michel BOULAN, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - Michel BOYER, vice-président, Simiane-Collongue - Danièle BRUNET, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Dominique BUCCI, Membre du Bureau, Les Pennes-Mirabeau - Jacques BUCKI, vice-président, Lambesc - Christian BURLE, vice-président, Peynier - Jean-Louis CANAL, vice-président, Rousset - Philippe CHARRIN, vice-président, Vauvenargues - Jean-David CIOT, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - Georges CRISTIANI, vice-président, Mimet - Robert DAGORNE, vice-président, Eguilles - Gérard DELOCHE, vice-président, Aix-en-Provence - Sylvaine DI CARO, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Jean-Pierre DUFOUR, vice-président, Saint-Estève-Janson - Jean-Claude FERAUD, vice-président, Trets - Claude FILIPPI, vice-président, Ventabren - Loïc GACHON, vice-président, Vitrolles - Jacques GARÇON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Philippe GARDIOL, membre du Bureau, Vitrolles - Jacky GERARD, vice-président, Saint-Cannat - Jean-Christophe GROSSI, membre du Bureau - Frédéric GUINIERI, vice-président, Puylobier - Mireille JOUVE, vice-président, Meyrargues - Henri LAFON, membre du Bureau, Pertuis - Robert LAGIER, vice-président, Meyreuil - Patricia LARNAUDIE, membre du bureau, Aix-en-Provence - Christian LOUIT, vice-président, Aix-en-Provence - Joël MANCEL, vice-président, Beaurecueil - Régis MARTIN, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - Richard MARTIN, vice-président, Cabriès - Pascale MORBELLI, membre du Bureau, Vitrolles - Roger PELLENC, vice-président, Pertuis - Jean-Claude PERRIN, vice-président, Bouc Bel Air - Jean-Marc PERRIN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Liliane PIERRON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jacky PIN, vice-président, Rognes - Jean-Pierre SAEZ, vice-président, Venelles - Bruno SANGLINE, membre du bureau, Bouc Bel Air - Jules SUSINI, vice-président, Aix-en-Provence - Francis TAULAN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jean-Louis TURCAN, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

Robert FOUQUET, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Jules SUSINI
Catherine RIVET-JOLIN, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Roger PELLENC
Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Gérard BRAMOULLÉ

Excusé(e)s :

Michel AMIEL, vice-président, Les Pennes Mirabeau
Jean CHORRO, vice-président, Aix-en-Provence
Fatima DRAOUZIA, membre du Bureau, Aix-en-Provence
Lucien DUPERREY, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon
Alexandre GALLESE, vice-président, Aix-en-Provence
Gérard GERACI, vice-président, Aix-en-Provence
Sophie JOISSAINS, vice-président, Aix-en-Provence
Maryse JOISSAINS MASINI, Président, Aix-en-Provence
Michel LEGIER, vice-président, Le Tholonet
Danielle LONG, vice-président, Peyrolles-en-Provence
Stéphane PAOLI, membre du Bureau, Aix-en-Provence
Roger PIZOT, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Claude FILIPPI donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU: 4 FEVRIER 2010

Rapporteur : Monsieur Claude Filippi

Objet : Relations Internationales - Attribution d'une subvention exceptionnelle de la Communauté du Pays d'Aix à la Fondation de France en solidarité avec les victimes du séisme de HAÏTI.

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le 12 janvier 2010, un violent séisme a secoué Haïti et a ravagé sa capitale Port au Prince faisant un nombre considérable de victimes et de sinistrés.

La population survivante, dans le plus grand désarroi, est en manque de tout, essentiellement de nourriture, de soins et d'hébergement des sans abris. On estime qu'un tiers de la population de ce petit pays des Caraïbes, l'un des plus pauvres du monde, est sinistré.

Face à ce désastre humanitaire, la mobilisation de solidarité est mondiale. La réponse internationale s'organise de façon massive et elle s'exprime à tous les niveaux politique, associatif ou individuel.

La Communauté du Pays d'Aix souhaite s'inscrire dans cet élan de solidarité par l'allocation d'une subvention exceptionnelle à la Fondation de France d'un montant de 30 000 €.

Pour sa part, la ville d'Aix-en-Provence entend allouer en complément une subvention de 20 000 €.

Afin de manifester la solidarité de toutes les communes de la CPA dans un même élan, il est proposé à chacune de joindre son apport à celui de la CPA et la ville d'Aix-en-Provence avec pour objectif au moins de le doubler.

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'allocation d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 30 000 € à la Fondation de France
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération
- **DIRE** que cette dépense sera imputée sur la ligne 6574 de la mission Relations Internationales qui présente les disponibilités budgétaires
- **INVITER** les communes membres de la CPA à participer à cette action de solidarité et à verser une subvention à la Fondation de France.

OBJET: Relations internationales - Attribution d'une subvention exceptionnelle de la Communauté du Pays d'Aix à la Fondation de France en solidarité avec les victimes du séisme d'Haïti

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINE MASINI

